

*Initiatives ministérielles*

Nous nous opposons d'abord et avant tout à la hausse de taxe de un cent et demi le litre d'essence dont il était question dans le budget de 1995. Cette mesure générerait 500 millions de dollars. Nous, les réformistes, nous opposons farouchement à cette mesure.

Mon collègue, le député de Lethbridge, parlera plus en détail des effets des taxes sur l'essence, aussi, je ne m'étendrai pas sur la question.

Le projet de loi fera aussi passer la taxe d'aéroport de 50 à 55 dollars pour les vols intérieurs et transfrontaliers lorsque le billet est acheté au Canada et de 25 à 27,50 \$ pour les vols transfrontaliers lorsque le billet est acheté à l'extérieur du Canada. Cette taxe est calculée en fonction de la durée des vols. Le gouvernement se sert des recettes qu'elle génère pour payer des choses comme les contrôleurs aériens et l'entretien des aéroports.

C'est la deuxième fois en autant de budgets que le ministre des Finances et les libéraux augmentent la taxe sur le transport aérien. Pour les vols intérieurs, cette taxe était de 40 \$ lorsque les libéraux ont accédé au pouvoir, et elle est maintenant de 55 \$. Une augmentation de 15 \$. Cette hausse de taxe donnera au gouvernement de 27 à 33 millions de dollars de plus à dépenser.

Le projet de loi C-90 prévoit une augmentation de 60 cents le carton de la taxe d'accise sur les produits du tabac vendus au Québec et en Ontario et une augmentation de 1 \$ le carton de la taxe d'accise sur les produits du tabac vendus à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le projet de loi C-11, les libéraux avaient décidé que la meilleure façon de lutter contre l'économie souterraine était de rendre la contrebande moins profitable en réduisant les taxes. Personnellement, je trouvais que c'était une bonne décision. Cela a fonctionné pour les cigarettes, alors pourquoi ne pas faire la même chose pour l'alcool, qui cause également un énorme problème aux frontières et qui donne aux contrebandiers l'occasion de faire de l'argent sans payer leur part d'impôt?

On a réduit les taxes sur les cigarettes en Ontario et au Québec, mais voilà qu'elles sont en train d'augmenter de nouveau. Cette mesure visant à accroître les recettes donnera au gouvernement 65 millions de dollars de plus à dépenser.

Je mets en doute la façon dont le gouvernement dépense notre argent. Chacune de ces mesures représente une hausse d'impôt, alors que le ministre des Finances avait dit, lorsqu'il a présenté son budget, qu'il n'augmenterait pas les impôts. Ce qu'il faut faire, c'est réduire les impôts afin que les gens puissent créer des emplois à long terme. Si les particuliers et les entreprises avaient un revenu disponible plus élevé, ils pourraient stimuler l'économie. Le gouvernement ne comprend vraiment pas quel genre de politique économique il doit adopter pour que nous voyons des résultats positifs à long terme.

• (1705)

Nous revenons du Canada atlantique. Les habitants de cette région ne veulent pas de l'APECA. Ils nous l'ont dit. L'APECA subventionne des entreprises à haut risque. Ces entreprises ont tendance à afficher un taux d'échec élevé. Les gens ont donc conclu que le gouvernement se trouve à financer des échecs, et ils

ne veulent pas cela. Ils veulent que le gouvernement ne dépense pas cet argent et qu'il réduise plutôt les impôts. Qu'il leur laisse leur argent dans leurs poches et ils sauront très bien se débrouiller seuls. C'est ce que pensent les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. Ces gouvernements provinciaux, ceux de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick, procèdent à de véritables réductions, ce que ne fait pas le gouvernement fédéral.

Les chinoïseries administratives, l'ingérence et les intrusions du gouvernement font augmenter les coûts et font fuir les investisseurs. Le gouvernement peut toujours rire et se dire qu'il a trouvé le bon plan, mais les capitaux fuient malheureusement le Canada, et plus rapidement qu'on ne le croit. La mondialisation des marchés a fait en sorte qu'il suffit maintenant d'appuyer sur un bouton d'ordinateur pour effectuer une transaction. Les produits, les biens et les services s'échangent, et les dollars passent d'un compte à l'autre, mais le Canada n'est pas partie prenante. La lourdeur et la complexité de notre Loi de l'impôt sur le revenu nous empêche de voir clair et nous fait rater des ouvertures.

Nous devons abaisser les impôts, renouveler le régime fiscal, instaurer un impôt uniforme, accorder des exemptions personnelles élevées et avantageuses ainsi qu'éviter la double imposition. Je trouve intéressant que, lorsque nous négocions avec d'autres pays, par exemple avec les États-Unis au sujet de l'ALENA, nous envoyons nos représentants commerciaux rencontrer leurs propres représentants commerciaux. Nous négocions des accords, nous éliminons la double imposition, nous réduisons les tarifs. Nous cherchons des moyens de stimuler la concurrence, d'aider les entreprises. Le gouvernement se tourne ensuite vers le Canada et augmente les impôts des particuliers et des sociétés et garde la double imposition. C'est de l'hypocrisie. Pourquoi nos représentants commerciaux ne négocient-ils pas avec le ministre des Finances afin d'obtenir les changements nécessaires?

Nous avons besoin d'un régime fiscal simplifié qui réduise les coûts d'observation et fasse en sorte que tout le monde veuille et puisse contribuer à stimuler l'économie.

Le projet de loi C-90 modifie les dispositions de la Loi sur la taxe d'accise relatives à la saisie et aux avis de saisie de manière à permettre aux agents de l'autorité d'exercer une plus grande discrétion. Auparavant, les douaniers devaient saisir les véhicules dans lesquels ils trouvaient du tabac de contrebande. Le projet de loi leur accorde à cet égard une certaine discrétion. Je ne suis pas convaincu cependant que cette discrétion soit la bonne solution en ce qui concerne certains douaniers. Qu'on se rappelle les cas de ces touristes américains âgés qui ont été traités comme des terroristes parce qu'ils avaient utilisé une bouteille de gaz poivré pour se défendre contre leurs agresseurs. Un autre couple a récemment été obligé de payer 18 \$ de taxes sur du vin et de la bière d'une valeur de 12 \$.

Le projet de loi C-90 jette la honte sur le gouvernement libéral. Il tente de faire croire qu'il n'augmente pas les impôts. Il utilise des subterfuges, mais la rhétorique du ministre des Finances ne trompe personne. Les Canadiens voient bien à quel point